



**Syndicat des Polices Municipales Genevoises**

Section de la Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police  
Membre de l'Union Syndicale des Polices Romandes  
Membre du Groupement des Associations de Police, Genève

## **Frédérique PERLER, candidate Les Verts au Conseil Administratif de la Ville de Genève**

### **1. Etes-vous pour une police municipale dont la formation aboutit à l'obtention du brevet fédéral de policier ?**

J'y suis favorable pour celles et ceux qui le souhaitent, car elle renforce les compétences professionnelles tout en offrant une meilleure mobilité professionnelle.

### **2. Suite aux recommandations du rapport de la Cour des comptes, êtes-vous pour une police municipale : intégrée, ou unique (incorporation à la police de proximité cantonale) ou une police municipale sous l'autorité d'une entité infra-cantonale?**

La Cour propose deux solutions et indique sa préférence, alors que le champ des possibles est plus large. Une police intégrée (unique) n'est pas souhaitable, car la nature de la mission de police de proximité telle que conçue à l'origine s'en trouverait profondément modifiée.

Les Verts souhaitent garantir l'autonomie municipale en matière de « sécurité municipale » avec une politique de sécurité qui met l'accent sur la proximité, la prévention et la gestion des conflits.

La réflexion autour d'un financement intercommunal et/ou cantonal avec un commandement municipal unique devrait être menée, dans la perspective de permettre le déploiement des APM sur d'autres communes ou dans le cadre de missions conjointes. Cela éviterait en outre de faire appel à des agents privés (Securitas) pour assumer ce rôle dans certaines communes dépourvues d'une police municipale.

### **3. Quelle est votre vision de la coopération entre la police municipale de la Ville de Genève et les polices municipales des communes limitrophes ?**

La réflexion autour de la redéfinition de la police de proximité doit être menée sur deux éléments : -  
Le retour d'une vraie police de proximité municipale avec une action de prévention de la violence, de gestion des conflits, de sensibilisation, de renseignements, d'observation, et de collaboration avec les actrices et acteurs sociaux présents sur le terrain (TSHM, patrouilleuses et patrouilleurs scolaires, etc).

- Une coordination et une solidarité intercommunale pour l'ensemble des polices municipales.



Syndicat des Polices Municipales Genevoises

Section de la Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police  
Membre de l'Union Syndicale des Polices Romandes  
Membre du Groupement des Associations de Police, Genève

**4. Êtes-vous pour équiper les polices municipales de feux avertisseurs (feux bleus) afin de pouvoir intervenir plus rapidement sur des objectifs précis. Ex. : collègues en difficulté.**

Dans le cadre de l'extension des missions de la police municipale, je suis favorable à l'équipement de feux avertisseurs lors d'interventions d'urgence et de contrôles en matière de circulation sur l'espace public, afin d'intervenir plus rapidement sur des objectifs précis.

**5. Les conditions de travail des agents de police municipale sont différentes du reste du personnel de la Ville de Genève. Pourtant, seuls les employés du Service Incendie et Secours (SIS) bénéficient d'un statut particulier. Êtes-vous, donc, pour attribuer aux agents de la police municipale un règlement, ou annexe, avec un statut différent que celui du reste des employés de la Ville ?**

Un statut particulier permettrait de valoriser la profession d'agent de la police municipale, et permettrait de tenir compte de l'évolution des conditions de travail sur le terrain et des missions attribuées.